Comment le Champ de Mars a pu contenir pareille foule, sans que rien ait éclaté, sans qu'aucun dégât se soit produit, — c'est un miracle dont le peuple de Paris a seul le secret. Il faut des constables à Londres; ici, le sergent de ville a été parfaitement inutile. Et pourtant à quels feux de joie l'ivresse du dernier jour n'a-t-elle pas donné lieu!

C'est chez nous qu'on a trouvé le *concetto* sublime : *on fait l'ordre avec du désordre.*

Les plus riches marchands de Paris, les joailliers et les bijoutiers, sauf une exception que je déplore, ont tenu à honneur d'étaler toutes leurs richesses devant cette foule presque houleuse; et ce n'est pas sans orgueil que les oiseaux, les fleurs et les aigrettes de diamant de MM. Rouvenat, Baugrand et Massin, tremblaient dans leurs merveilleuses montures sous les pas de ce peuple curieux et enthousiaste. Ah! c'est bien, messieurs; au lieu de montrer les diamants dans vos vitrines ouvertes, vous les auriez volontiers semés sous les pas des visiteurs, bien assurés que celui qui les aurait trouvés, vous les aurait fidèlement rapportés avant la fin de la journée. C'est bien, messieurs, vous faites la gloire de ce peuple, dont vous sortez, dont nous sortons tous.

Voilà donc l'Exposition close! Que va-t-il advenir de toutes ces constructions répandues dans le Parc? Vont-elles décidément passer à la défroque? Hier encore, elles étaient si éclatantes sous les clairs rayons de l'été de saint Martin!

Et ces malheureux concessionnaires déjà ruinés par les frais de leur installation, savez-vous ce qu'on leur demande aujourd'hui pour ne pas démolir dans les délais fixés par le règlement? — 50 centimes par mètre et par jour de l'étendue qu'ils occupent au Champ de Mars. Ce qui ferait la bagatelle de 182 fr. 50 par mètre, comme prix de location annuelle. Non! cela dépasse la mesure; et pour l'honneur de mon pays, je voudrais que cette proposition n'eût pas été faite à des malheureux qui espéraient un répit pour compenser leurs pertes.

Mais si l'on demande un prix pour rester au Champ de Mars, c'est donc qu'on n'est pas disposé à démolir? A la bonne heure! voilà qui nous laisse l'espérance.

Et pourquoi désespérerions-nous? Après avoir annoncé que l'Exposition serait *irrévocablement* fermée le 31 octobre, n'a-t-on pas annoncé le lendemain qu'elle était prorogée jusqu'au 3 novembre? Pourquoi ne dirait-on pas de même que l'Exposition sera conservée après avoir annoncé qu'elle serait démolie?

Nous voyons des choses si extraordinaires, depuis quelque temps!

A-t-on eu beaucoup de peine à obtenir le consentement des bijoutiers et joailliers, les exposants les plus exposés, sans jeu de mots, pour les trois jours de prolongation? Et les petits métiers! ils se sont démenés pendant ces trois jours de fête, comme pour montrer que le travail est le culte le plus saint qu'on puisse rendre à Dieu.

Et pourquoi désespérerions-nous de conserver le Champ de Mars? On demande aux petits métiers de rester trois jours; ils proposent de rester trois mois. Si l'on consent aux trois mois, ils demanderont à rester toujours.

Les acheteurs se pressent en foule aux objets de l'Exposition, parce qu'ils espèrent pouvoir emporter en les achetant les objets choisis. Pourquoi donc supposer que les acheteurs manqueraient, si le Champ de Mars devenait un bazar permanent? On achète en détail aujourd'hui, on achèterait en gros demain. Supposez-vous le fabricant, qui a besoin de laines d'Australie, plus inexpérimenté que l'acheteur, qui a besoin de quelques mètres de toile pour son ménage, et qui va faire sa provision au Champ de Mars? Les Doks de Londres n'ont pas débuté avec la riche clientèle qu'ils ont aujourd'hui : ils ont commencé plus modestement que le Champ de Mars. Voyez où ils en sont aujourd'hui! Et calculez ce que deviendrait le Champ de Mars, si l'on y organisait, d'une manière permanente, le travail et la vente.

Encore un coup, nous espérons que l'Exposition, comme le phénix, renaîtra de ses cendres. Elle a si bien fini que le public demande la *toile*, comme après un spectacle qui l'a ému.

Fr. Ducuing.

VISITE DE S. M. L'EMPEREUR A LA CLASSE 94. — Dessin de M. Ch. Vernier.

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE 1867

ILLUSTRÉE

PUBLICATION INTERNATIONALE AUTORISÉE PAR LA COMMISSION IMPÉRIALE

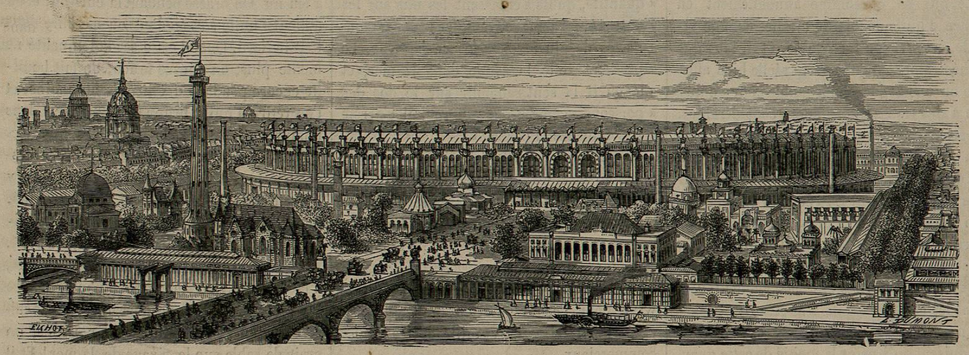

ÉDITEUR :
M. E. DENTU,
Concessionnaire du *Catalogue officiel*, éditeur de la Commission impériale.
Le premier volume, 488 pages, moitié texte, moitié gravures, est *en vente*.
15 fr. pour Paris, 18 fr. pour les Départements.

60 Livraisons de 16 pages in-4°.
PRIX DE L'ABONNEMENT
Aux 60 livraisons pour toute la France . . . . . **30** fr. » c.
La Livraison . . . . . » **50**
Par la poste . . . . . » **60**
Pour l'étranger, les droits de poste en sus.
Bureaux d'abonnements : rue de Richelieu, 106.

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. F. DUCUING,
Membre du Jury international.
Le second volume, 488 pages, moitié texte, moitié gravures, sera terminé le 30 novembre.
L'ouvrage complet, 30 fr., Paris; 36 fr., Départements.

SOMMAIRE DE LA 54e LIVRAISON

Du 7 Novembre 1867.

I. *L'Huile de foie de morue* (1 grav.), par M. H. de La Blanchère. — II. *Musée rétrospectif : un Éventail de Boucher* (1 grav.), par M. Olivier Merson. — III. *Les Glaces de M. Alexandre* (1 grav.), par M. A. Chirac — IV. *Les Costumes suédois* (3 grav.), par M. Octave Lacroix. — V. *La rue des Indes* (1 grav.), par M. Prosper Poitevin. — VI. *Les Tapis* (1 grav.), par M. Octave Lacroix. — VII. *Caoutchouc et Gutta-percha* (1 grav.), par M. Prosper Poitevin. — VIII. *Les hauts fourneaux et forges de MM. Petin et Gaudet* (1 grav.), par M. Prosper Poitevin. — IX. *Les Eaux minérales à l'Exposition : Vichy* (1 grav.), par M. Louis Ulbach. — X. *Chronique*, par M. François Ducuing. — 11 gravures.

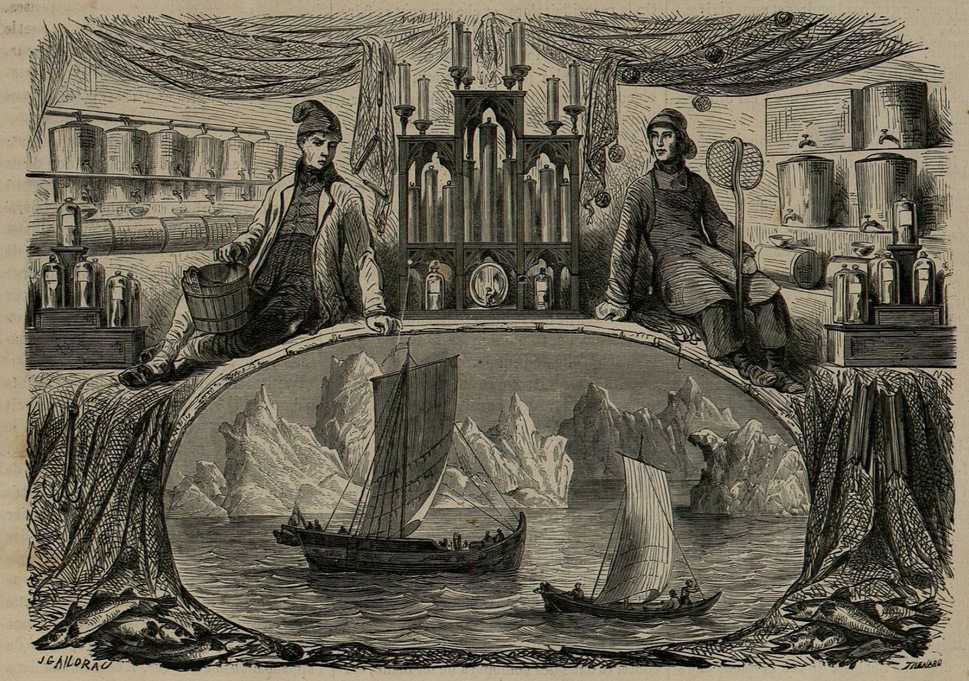

PREPARATION DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE. — Dessin de M. Gaildrau.

I

L'Huile de foie de morue.

Ce qui se consomme annuellement en France d'huile de foie de morue, comme remède, est presque incroyable, et il faut que ce médicament ait une vertu réelle bien affirmée ou une vogue remarquable pour donner lieu à des transactions aussi considérables. Espérons, pour nos compatriotes, que c'est à la première raison que nous venons de donner que l'huile de foie de morue doit sa rapide consommation. En 1864, la consommation française des huiles médicinales de morue a été de *deux millions et demi de kilog.*; il est probable que, depuis lors, nous dépassons facilement *trois millions*. Malheureusement les établissements français des pêches de morue sur le banc de Terre-Neuve, ne produisent qu'à peine la moitié de cette quantité: nous sommes donc tributaires de l'étranger pour au moins quinze cent mille kilog. d'huile! C'est ce qui explique l'intérêt qui s'attache aux expositions de ce produit et le soin que la Suède, la Norwége, le Danemark ont pris à exposer coquettement leurs produits en ce genre.

En effet, nous demandons à la Norwége la plus grande partie du surplus qui nous est nécessaire: malheureusement les huiles de foie venant de ce pays passent presque toutes par Hambourg ou par Londres et nous arrivent grevées de droits et de frais qui en doublent la valeur. N'est-il pas incroyable que nous ne sachions pas nous approvisionner directement d'une matière qui nous est utile au premier degré?

Mais nous n'avons point mission de rechercher les causes économiques de ces anomalies, nous ne voulons ici que donner quelques détails sur la manière dont s'obtient cette huile, objet de tant de dégoût aux premières cuillerées, et à laquelle on s'habitue si bien, que quelques personnes la dégustent, au bout de quelque temps, comme une friandise.

Tout le monde sait que les poissons fort gras qui composent le genre morue et dont les espèces sont nombreuses, forment une mine inépuisable de richesse que la nature envoie à certaines contrées privilégiées du Nord. Après Terre-Neuve, immense atterrissement que laissent entre leurs branches les eaux du Gulf-Stream, les côtes de la Norwége possèdent les plus belles pêches de ce précieux poisson. Les côtes du Finmark et de Rumsdalen, surtout le grand golfe de 40 lieues de profondeur que circonscrivent les îles Lofföden, sont les lieux de rendez-vous de ces immenses cohortes.

Il est difficile de donner aux personnes non habituées à ces spectacles, une idée vraie de la prodigieuse quantité de ces poissons alors qu'ils s'accumulent aux lieux des pêcheries. Voici ce qu'en dit le *Voyage en Scandinavie* — et les quelques lignes que nous lui empruntons ne représentent que l'exacte vérité quelque *gasconne* qu'elle paraisse au premier coup d'œil: « Autour des îles de Loffö-« den, les poissons descendent en si grande « quantité, qu'ils s'entassent les uns sur les « autres et forment souvent des couches com-« pactes de plusieurs toises de hauteur. Le « pêcheur jette la sonde dans la mer, et « là où il la sent rebondir sur le dos des « poissons, comme sur un roc, il s'arrête « et commence la pêche. »

Le tableau est-il complet? Nous le pensons, et quand nous aurons rappelé que le foie de chacun de ces poissons est assez volumineux, on comprendra l'énorme quantité d'huile que l'on en retire; car si la première, la plus pure et la plus blanche sert aux usages médicinaux, les autres qualités sont recherchées en Norwége pour l'éclairage et en France pour la préparation des cuirs et mille autres usages commerciaux.

Jusqu'au moment où l'huile de foie de morue est devenue un médicament usuel et de tous les jours, on la faisait par des moyens très-primitifs qui expliquent l'affreux goût qu'elle possédait et devraient faire canoniser comme martyrs les premiers malades auxquels elle fut prescrite et qui purent la supporter. On empilait les foies dans des barils ou des baquets, puis on les abandonnait à eux-mêmes jusqu'à ce que, la fermentation et la putréfaction aidant, l'huile vînt à surnager. On la recueillait alors, et chacun peut se faire une juste idée de la saveur qu'elle devait contracter. Depuis lors on a cherché à séparer l'huile des foies plus rapidement, et l'on a obtenu un produit blanc, presque incolore au lieu de l'huile brune des commencements.

Aujourd'hui, dans presque toute la Norwége, on opère au moyen d'appareils chauffés à la vapeur, et la gravure ci-jointe donne une idée de la disposition de ces usines qui sont, pour la plupart, des établissements considérables, car à la suite de l'huile de foie de morue, on recueille des produits accessoires qui acquièrent de jour en jour plus de valeur, et notamment des engrais puissants.

Afin de ne communiquer à l'huile que l'odeur qu'elle ne peut perdre, celle du poisson, les foies doivent être aussi frais que possible: il y a loin déjà de cette précaution aux méthodes primitives. On les jette alors dans une chaudière à double fond, chauffée à la vapeur, et contenant au moins trois ou quatre barils. Sous l'influence de la chaleur l'huile se sépare, au fur et à mesure on la recueille et on la fait refroidir dans de grands bassins spéciaux, appelés *kyler* dans le pays. Pendant son refroidissement, cette huile de premier jet se clarifie, cesse d'être trouble et laisse tomber un dépôt abondant. On la décante, on la filtre à la laine dans des chausses, et on la conserve dans des bombones de fer blanc, car le bois d'un tonneau la colorerait.

Cette huile est presque blanche comme de l'eau: c'est la première qualité.

Alors que le chauffage à la vapeur ne fait plus monter d'huile, on procède à un traitement plus énergique: on enlève les foies et on les porte dans une chaudière de fonte chauffée à feu nu. On brasse pendant la cuisson, et on obtient l'huile *blonde* dont on s'éclaire dans tout le Nord. Quand cette seconde qualité ne monte plus, on pousse le feu, on fait bouillir encore pendant dix heures au moins, et l'on retire l'huile brune qui, elle, sert dans l'industrie des cuirs, des machines, etc., etc.

Et tous les ans la manne des morues descend, et tous les ans l'homme essaye, sans y parvenir, de la décimer à son profit. A peine, malgré ses efforts, en détourne-t-il une minime partie. En trois mois, de janvier à avril, vingt-cinq mille hommes ont pêché au filet, à la ligne, à tous les engins pour prendre vingt-et-un millions de poissons. Quelle misère! Vingt-et-un millions de poissons, un grain de sable sur le rivage de la mer! Et il a fallu six mille embarcations pour obtenir ce résultat, et tout ce travail a fourni quarante mille tonnes d'huile.

Ces chiffres viennent de 1860, et l'année avait été mauvaise; les îles Lofföden seules avaient donné!

H. DE LA BLANCHÈRE.

II

MUSÉE RÉTROSPECTIF

Un Éventail de Boucher.

(Collection de M. Piogey.)

Aujourd'hui, peint des éventails qui veut; le barbouilleur le plus abandonné des dieux n'en est point empêché.

Sous ce rapport on avait moins de liberté au siècle dernier. C'est que les éventaillistes formaient une corporation en dehors de laquelle il eût été bien difficile d'enluminer la moindre feuille de vélin ou d'ivoire, pour Chevalier, Josse, Boquet, Hébert, Race, ou Mme Vérité, les marchands les plus achalandés du temps.

D'ailleurs, comme il appert de ses statuts en date de 1714, cette corporation ne s'ouvrait pas au premier venu. Même elle obligeait le candidat à des conditions quasi rigoureuses. Par exemple, la preuve de quatre années de bon et loyal apprentissage chez un maître était avant tout indispensable. Puis, ce premier point établi, il fallait soumettre au conseil des anciens un chef-d'œuvre, lequel était ordinairement examiné dans ses détails, avec scrupule. Or, jugé défavorablement sur cette pièce, le candidat se trouvait renvoyé à une session subséquente; au contraire, objet de l'approbation des maîtres, il était admis dans la communauté, mais non avant d'avoir, à

titre de bienvenue, versé entre les mains du trésorier la somme de 550 livres.

Cependant, par un privilége heureux, les fils de maîtres, ou l'époux d'une veuve, ou bien d'une fille de maître, d'emblée, sans preuve ni examen préalables, entraient dans la corporation, pour tous autres, ainsi que je l'ai dit, d'un accès peu commode. Bref, rien qu'à Paris, en 1766, on ne comptait pas moins de cent trente maîtres éventaillistes, au demeurant peintres secondaires, dont les noms sont pour la plupart oubliés, et qui, suivant les caprices de la mode, se faisaient les imitateurs de Gillot, de Watteau, de Pater, de Lancret, des Vanloo, de Boucher ou de Greuze.

Mais s'il est bien certain que presque tous les éventails attribués aux galants peintres du dix-huitième siècle, sont dus simplement à des pasticheurs peu célèbres, au sieur Pichard, entre autres, ou à la dame Doré qui mentionne un almanach de 1773, celui dont nous publions la gravure, révèle un artiste véritable : au caractère agréablement faux du coloris, au charme particulier de l'exécution tous les amateurs y reconnaissent sans hésiter une œuvre de Boucher.

Et pourquoi pas? Après tout Boucher a peint nombre de pantins et aussi beaucoup de ces œufs que le roi distribuait la veille de Pâques à ses familiers; peut-être s'est-il amusé sur les lames d'un éventail, à ces visages de fillettes accortes et rieuses, minois fripons et futés plus encore que jolis? Et ces amours qui badinent au milieu de guirlandes de fleurs, dans leur chair un peu bouffie et meringuée de tons roses ne retrouve-t-on pas Boucher, et du meilleur?

Ah! c'était un aimable artiste! Certes il commit plus d'un écart de dessin et donna à la vérité plus d'une entorse, plus d'un soufflet à la raison; mais il eut des qualités précieuses qui rendent ses erreurs à peu de chose près pardonnables. Il savait équilibrer une physionomie, mettre entre le regard et la bouche un accord parfait; il excellait à chiffonner le satin et la soie, à peindre les sourires francs, dégourdis, sans-façon, les regards animés, les lèvres retroussées aux coins, offrant ou quêtant un baiser. Sincère, sans artifice, il était vif, plaisant, net dans l'expression, prompt et adroit dans le travail. Comme il savait d'un coup de vigueur raffermir une ombre languissante, ou bien — même en se trompant — préciser d'une hachure de lumière une forme indécise!

Assurément, par bonheur pour lui, il est venu à point nommé. Dans un milieu austère et réservé, il eût été sans essor; arrivant en pleine Régence, il a eu à qui parler, à qui répondre. Comprenant à merveille le goût et l'esprit de son époque, lui-même fut parfaitement compris de tous ses contemporains, et, aujourd'hui encore, il reste comme l'un des peintres du dix-huitième siècle qui ont le mieux interprété cette grâce unique, maniérée et incomparable qui fascina la cour et la ville, que dis-je? la nation tout entière, et après la nation, l'Europe.

Mais je reviens à notre éventail.

Il appartient à M. Piogey. Les ornements sont légers, le ton des figures est finement rosé, le bleu du ciel chimérique, l'exécution leste, franche, hardie, pimpante. En un mot, c'est l'un des plus précieux qui aient été exposés au Champ de Mars, où il y en a plusieurs de charmants, et si l'on ignore pour qui un tel bijou a été fait, du moins voit-on qu'il était digne de briller aux mains d'une souveraine.

OLIVIER MERSON.

III

Le Mobilier. — Classes 14 et 15.

LES GLACES DE M. ALEXANDRE.

Il y a, dans le Palais du Champ de Mars, une salle où sont réunis les billards; cette salle est coupée par quelques cloisons qui forment alcôve, et l'on y aperçoit, parmi divers objets n'ayant entre eux d'autres liens que ceux de leur classification, sous le titre générique de mobilier, une glace obscurément appendue sur un fond sombre peu attrayant

Il faut avoir une grande envie de signaler les objets réellement remarquables de l'exhibition de 1867, pour aller trouver dans ce coin égaré de l'immense dédale, les glaces de M. Alexandre.

Aussi notre dessinateur, qui a découvert cette œuvre digne d'attention, rend-il au visiteur un véritable service en fixant sur le papier une image dont il faut chercher si laborieusement le modèle.

Or, ce qui est à étudier sur ce modèle entièrement original, c'est moins le travail industriel du coulage ou de l'étamage, que le goût qui a été déployé dans son ornementation.

Bannissant hardiment l'éternelle dorure, qui recouvre habituellement le cadre de nos glaces, notre exposant a trouvé dans le ton de l'argent mat, un effet inattendu et artistique au plus haut degré.

Jamais je n'aurais cru que le brillant de l'étamage se fût si admirablement harmonisé avec le mat de l'argent rehaussé par la ciselure.

Dans cette juxtaposition neuve et charmante, se trouve tout le secret de l'aspect saisissant de cette œuvre d'art, et à cette trouvaille de l'homme de goût se joint une exécution sculpturale qui révèle un artiste de premier ordre.

S'inspirant des souvenirs de la renaissance italienne, sobrement et sans suivre les errements des complications décoratives de cette époque, l'artiste a composé un fronton plein de grâce et de naturel.

Un lustre vient en marquer le milieu.

Ce lustre, qu'une main banale aurait pu accrocher grossièrement à un cartouche s'allongeant à droite et à gauche en rinceaux ridiculement surchargés d'attributs, M. Alexandre le fait soutenir élégamment par deux femmes admirablement modelées.

Couchées nonchalamment sur le fronton, leurs jolies épaules et leurs bras mignons s'unissent dans une seule étreinte pour supporter sans efforts le poids d'un lustre d'argent, qu'une galanterie de l'artiste a su rendre léger, sans nuire aux proportions commandées par l'architecture générale de l'œuvre.

A une distance sagement combinée, et sur les deux côtés de la glace, se trouvent encore deux cariatides fort bien réussies, qui utilisent leurs bras élégamment posés à soutenir un coquet candélabre.

Les sculptures en bronze argenté au mat sont d'un effet extrêmement harmonieux, et décorent le mieux du monde l'encadrement, sans le charger, comme cela arrive fréquemment.

Ajoutons que la grandeur de cette glace n'est pas moindre de 4^m,50 de haut, sur 2^m,15 de large.

Si du cadre nous passons à la glace elle-même, nous aurons à signaler une innovation dans ces filets brillants qui intriguent le regard et lui font chercher le secret de ce relief à l'aspect singulier qui rompt la monotonie de la surface polie.

Quels sont donc ces tubes éclatants que l'on dirait péniblement appliqués sur le cristal, et que l'on craint de briser au moindre contact? Rien! car la main obéissant à la curiosité du regard ne palpera aucune proéminence en parcourant l'étendue du cristal; cependant l'effet d'optique existe, et le procédé qui le produit est le secret de M. Alexandre: mais il paraît que son application industrielle, surtout aux grandes pièces, n'est pas sans difficultés.

Aucun précédent ne s'offre à ma mémoire dans ce genre de décoration du verre ou des glaces.

Aujourd'hui, l'Exposition de 1867 nous révèle dans l'ensemble des exposants miroitiers, et notamment chez M. Alexandre, l'un des principaux d'entre eux, une tendance à sortir du luxe banal, pour obéir à des inspirations artistiques.

Un goût exquis y domine et nous les en félicitons sincèrement.

Aussi en consultant le mouvement commercial de cette fabrication supérieure qui est une des gloires de la France, on verra sans peine combien les matières premières ouvrées par nos inimitables industriels commandent la production des autres nations.

En effet, pendant que l'exportation française pour les glaces, en y comprenant, il est vrai, la porcelaine et la faïence, considérées comme objets d'art et d'ameublement, ne